

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

## SEANCE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 20 janvier 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme Riant Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. JEGOUZO Gaël, M. DOUSSET Christophe, M. PRALY Hervé, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Absents excusés : M. PAILLET Jean-Noël

Membres en exercice : 13 - présents : 12.

MM. PROULT et PRALY ont été nommés Secrétaires de séance.

### D1 : CONVENTION CAF (laep) :

M. le Maire fait une présentation de la Convention tripartite avec la CAF et toutes les Communes de la CCBL qui ont une école, pour 4 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2023). L'objectif est d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires.

Elle permet d'obtenir des aides financières, notamment dans le cadre de l'accueil enfants – parents.

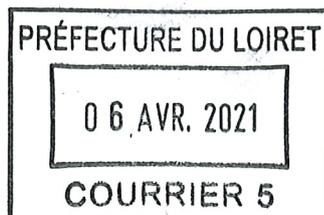
Pour la Commune de Saint Péravy, cela concerne « Les Clapotins » organisés par le CLAP.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Convention CTG passée avec la CAF, et autorise le Maire à signer cette Convention et tout avenant s'y rapportant.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Denis PELÉ



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

## SEANCE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 20 janvier 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme RIANT Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. JEGOUZO Gaël, M. DOUSSET Christophe, M. PRALY Hervé, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Absents excusés : M. PAILLET Jean-Noël

Membres en exercice : 13 - présents : 12.

MM. PROULT et PRALY ont été nommés Secrétaires de séance.

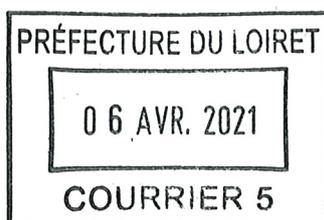
### **D2 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2021. M. le Maire rappelle que les associations percevront leur subvention dès réception d'un courrier de demande en Mairie.

M. PROULT ne prend pas part au vote des subventions du fait qu'il est président de l'association Liberty-GI.

ASSOCIATIONS	ANNÉE 2020 (pour rappel)	ANNÉE 2021
	Montant accordé	Montant accordé
Comité des Fêtes	500 €	100€
Liberty GY	200 €	50€
Le Souvenir Français	100 €	50 €
CAUE du Loiret	115.05 €	115.05€
Racines du Pays Loire Beauce	50 €	50€
Collège de Patay Foyer Socio-Educatif	50 €	50€
Club de l'Amitié	200€	100€
CAN Donovan CER	50 €	50€
Familles Rurales	2200 €	1000€
Amis de l'Orgue	200 €	
Maison de la Beauce	110 €	50€
Football Club OSPFC	1000€	1000€
Associations des secrétaires de Mairie	50 €	50€
<b>TOTAL</b>	<b>4825.05€</b>	<b>2715.05€</b>

Accord du Conseil à l'unanimité, moins une abstention.



Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

## SEANCE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 20 janvier 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme Riant Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. JEGOUZO Gaël, M. DOUSSET Christophe, M. PRALY Hervé, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Absents excusés : M. PAILLET Jean-Noël

Membres en exercice : 13 - présents : 12.

MM. PROULT et PRALY ont été nommés Secrétaires de séance.

### D3 : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

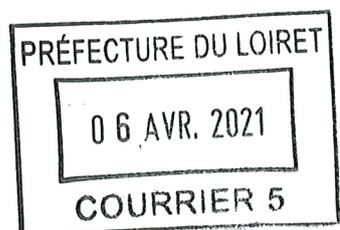
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de maintenir les tarifs comme suit :

- De 8h00 à 13h00 (5h): 95€ (70€ pour la location par un habitant de la commune)\* ;
- De 15h00 à 20h00 (5h): 95€ (70€ pour la location par un habitant de la commune)\* ;
- De 8h00 à 20h00 (12h): 215€ (150€ pour la location par un habitant de la commune) ;
- De 8h00 à 3h00 (19h): 350€ (240€ pour la location par un habitant de la commune) ;
- De 8h00 à 20h00 (36h): 470€ (320€ pour la location par un habitant de la commune) ;
- Pour les animations lucratives des associations locales :
  - Loto, vide-greniers, marché : 50€
  - Chaloupée ou diner-dansant : 100€

\* : les réservations pour les locations de 5h ne sont enregistrées que dans les trois derniers mois précédant leur date pour ne pas empêcher une location plus longue.

- du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars, un forfait de 20€ sera dû pour frais de chauffage (étendu aux associations locales lorsqu'elles organisent des manifestations lucratives) ;
- de demander une caution d'un montant de 500 €.
- tarif pour la petite salle, uniquement pour les habitants de la Commune :
  - de 8 h 00 à 3 h 00 : 150 € pour la location.

Accord du Conseil à l'unanimité.



Pour extrait conforme :

Le Maire,

Denis PELÉ



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

## SEANCE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 20 janvier 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Pérvy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Étaient présents : M. PELE Denis, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme RIANT Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. JEGOUZO Gaël, M. DOUSSET Christophe, M. PRALY Hervé, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Absents excusés : M. PAILLET Jean-Noël

Membres en exercice : 13 - présents : 12.

MM. PROULT et PRALY ont été nommés Secrétaires de séance.

### D4 : TARIFS CAVEAUX : NOUVELLE RANGÉE

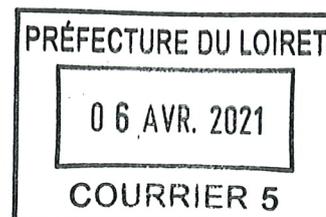
Une nouvelle rangée de caveaux de deux places, avec vide sanitaire, a été mise en place dans le cimetière communal.

Après débat, et selon une analyse des coûts et frais engagés par la Commune, il est décidé de fixer le prix de vente de ces caveaux à 1600 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

**SEANCE DU 27 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 20 janvier 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, Mme Riant Claudine, M. GIRARD Olivier, Mme BORDONADO Elodie, M. JEGOUZO Gaël, M. DOUSSET Christophe, M. PRALY Hervé, M. MASSON Éric, M. BARRAULT Yves.

Absents excusés : M. PAILLET Jean-Noël

Membres en exercice : 13 - présents : 12.

MM. PROULT et PRALY ont été nommés Secrétaires de séance.

**D5 : TARIF DE L'EAU**

M. le Maire rappelle les tarifs de l'eau actuellement en vigueur :

- 1,18 € du m3 pour les habitants de Saint-Péravy
- 1,15 € du m3 pour les autres : communes et syndicats.

Après débat, il est décidé de ne pas appliquer d'augmentation.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ

